

Les expositions à Lausanne

Autor(en): **Latour, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les deux sons de cloche

Dans les émissions suivantes de la série, on continuera d'entendre les deux sons de cloche. Les abstraits seront représentés par Hartung, Schneider, Soulages, alors qu'un Manessier ou un Gischia défendront la peinture abstraite «significative». André Marchand, Pignon et quelques autres figureront dans la série «la réaction contre l'abstraction pure». Enfin une place importante sera faite au décor de théâtre avec Malclès, Wakhéwitch, Léonor Fini.

Henri Barraud

(De «La Sentinelle»: «On continue à parler de peinture»)

Picasso, qui n'aime pas les critiques d'art, a dit: «La peinture, c'est comme le camembert; ça se sent, ça ne s'explique pas.»

La critique en France

Du côté du musée national d'Art moderne, pas davantage de changement d'esprit, ni de programme. On aurait pu s'attendre à y voir célébrer, par une rétrospective, le dixième anniversaire de la mort de Charles Despiau. C'est au «sculpteur» Antoine Pevsner, virtuose du fil de laiton oxydé, que l'on a choisi de rendre hommage. Né à Orel (Russie) en 1886, on veut nous démontrer que parmi les artistes de sa génération il est un de ceux «qui ont apporté le plus d'honneur à l'art français». Il aurait tort, après cela, de ne pas oser déclarer, comme il l'a fait dans une récente interview, que, selon lui, Rodin n'a «rien apporté, sauf peut-être, dans sa statue de Balzac». Merci quand même pour ce doute poli.

Le flaneur des deux rives

(Les Nouvelles Littéraires, 27 décembre 1956)



Les expositions à Lausanne

- 3 concours de sculpture
- 2 concours de peinture murale
- 2 jurys
- 360 envois
- 20 prix
- 20 000 frs de récompense
- une magnifique exposition

voilà le résultat de l'heureuse initiative d'une entreprise privée, la «Mutuelle Vaudoise Accidents».

Grâce à l'anonymat sans doute, on assista à une floraison de talents où l'imagination et l'ingéniosité se donnèrent libre cours dans les matériaux les plus variés: fer battu, ciselé, repoussé, tube, plaque de métal,

bois, marqueterie, brique, céramique, mosaïque, verre, marbre, plastic, papier collé, plâtre, ciment, tempéra, gouache, etc, etc,

Naturellement il y avait quelques «trous», mais la généralité a compris les exigences du mur, de l'architecture et du paysage. Il aurait fallu pouvoir acheter de ces œuvres, même parmi les non primées, faire circuler cette exposition qui présentait tant de vitalité, d'enthousiasme et de fraîcheur.

Jamais concours ne fut organisé sur une aussi vaste échelle, ouvert à tous les artistes, même aux étrangers, résidant en Suisse, et jamais participation ne fut plus spontanée et générale.

Félicitons les organisateurs et l'architecte qui a prévu et arrêté, dès le départ, les emplacements réservés aux œuvres d'art.

Jean Latour